



Ville de Lucciana

A Casa Cumuna

ARRETE N° CDV 2025/058 du 3 décembre 2025

AUTORISANT L'ASSOCIATION DU GYM CLUB LUCCIANA A ORGANISER UN SPECTACLE DE NOËL, DANS LES LOCAUX DU COSEC MATHIEU NUCCI

Le Maire de la commune de Lucciana,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.-2212-2, alinéa 3,

Vu l'article L 3321-1 du code de la santé publique

Vu l'arrêté préfectoral n°2012264-0004 du 20 septembre 2012 portant réglementation de la police des débits de boissons dans le département de la Haute-Corse,

Vu la demande en date du 27 novembre 2025, présentée par Madame Agostini Audrey, Présidente de l'association du gym club Lucciana, afin d'organiser un spectacle de noël, le dimanche 14 décembre 2025, dans les locaux du Cosec Municipal de Lucciana.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Gym Club de Lucciana, est autorisée à effectuer la mise en place le dimanche 14 décembre à partir de 09h et à organiser le spectacle de Noël le dimanche 14 décembre 2025 de 15h à 18h. L'affluence maximum autorisée est de 499 personnes.

ARTICLE 2 : Gym Club de Lucciana, prendra toutes dispositions afin que l'ordre et la tranquillité publics ne soient pas troublés.

ARTICLE 3 : une buvette sera installée et limitée aux boissons du groupe 2 (sodas, sirops, jus de fruits, nectar, etc...), conformément à la réglementation. Elle proposera exclusivement des rafraîchissements sans alcool.

Une vente de gâteaux sera également organisée.



ARTICLE 4 : Club de Lucciana s'engage à respecter, en toutes circonstances, les lois et règlements se rapportant tant à l'occupation des lieux qu'aux activités autorisées

ARTICLE 5 : L'organisateur devra se conformer aux obligations qui lui incombent en matière de sécurité et posséder une police d'assurance qui couvre cette manifestation.

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant sa notification.

ARTICLE 7 : Le secrétaire général de la commune et le Commandant de la brigade de gendarmerie de Borgo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et notifié à l'organisateur.

Le Maire,

